



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/28
6 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

**AMENDEMENT AU PROGRAMME DE TRAVAIL
DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'ANNEE 2002**

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande au Comité exécutif l'approbation de fonds s'élevant à 110 000 \$US à titre d'amendement à son Programme de travail pour l'année 2002, plus des frais d'appui d'agence s'élevant à 14 300 \$US.
2. Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-dessous l'activité proposée dans l'amendement au Programme de travail de la Banque mondiale pour 2002 :

Tableau 1: Amendement au Programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2002

Pays	Activité/Projet	Tonnes PAO	Montant requis (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Indonésie	Renforcement du contrôle des importations/exportations	9,1	110 000	110 000
Frais d'appui d'agence:			14 300	14 300
Total:			124 300	124 300

- (a) Indonésie: Renforcement du contrôle des importations/exportations (110 000 \$US)

Description du projet

3. Le projet consiste à aider le Gouvernement de l'Indonésie à renforcer son système de contrôle des importations de SAO. Les principaux objectifs du projet sont les suivants : l'amélioration de la compréhension de l'enregistrement, du contrôle et des rapports actuels relatifs aux importations/exportations de CFC ; l'évaluation de la capacité actuelle de contrôle des importations auprès de l'Administration des douanes, en matière de flux des importations, et auprès des importateurs de produits chimiques ; l'identification des besoins d'orientation et de création de capacités, à savoir la législation et les nouveaux systèmes de quotas, afin de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande de CFC ; la mise en œuvre des activités recommandées, et notamment la formation des agents des douanes.

4. Les résultats du projet comprennent la mise en vigueur de la législation afin d'éliminer les importations illicites de SAO ; de mettre à la disposition des agents, particulièrement ceux qui sont situés dans des zones reculées, les techniques et l'équipement pour le contrôle des importations ; l'organisation d'ateliers qui visent à communiquer des informations aux participants sur le nouveau système de contrôle des importations. Ces activités contribueront à diminuer le montant des CFC qui entrent en Indonésie. Le délai d'exécution du projet est de neuf mois.

Commentaires du Secrétariat

5. Le Secrétariat a demandé des éclaircissements à la Banque mondiale pour savoir quel ministère serait responsable de l'exécution et de la mise en œuvre (surveillance comprise) du nouveau système de contrôle des importations/exportations. La Banque mondiale a indiqué que le Ministère de l'environnement serait l'entité responsable de la mise en œuvre et du renforcement de l'étude sur le contrôle des importations/exportations ; toutefois, les résultats du projet détermineront en fin de compte le ministère responsable de l'exécution et de la mise en œuvre du nouveau système de contrôle des importations/exportations.

6. En ce qui concerne les coûts du projet, la Banque mondiale a indiqué qu'il était nécessaire d'organiser un atelier en vue d'informer les participants sur cette étude et de demander des informations sur les SAO. Les informations de base des déclarations de douane devraient correspondre aux données relatives à la consommation de SAO réunies sur le terrain. De plus, il faudrait évaluer les données erronées relatives à la consommation des SAO. Comme l'Indonésie est un grand archipel qui compte de nombreux ports d'entrée, le projet exigera beaucoup de travail et des dépenses considérables. Un second atelier serait nécessaire pour expliquer les résultats de l'étude aux divers participants et parvenir à un consensus sur les mesures à mettre en œuvre. De plus, il serait nécessaire d'offrir de la formation sur les nouvelles procédures de contrôle des importations/exportations aux agents des douanes dans tout le pays ainsi qu'au ministère responsable de la mise en œuvre du nouveau système de contrôle des importations/exportations. Il faut également noter que le Gouvernement de l'Indonésie est actuellement en processus de décentralisation, et que par conséquent, il se pourrait que davantage d'organismes gouvernementaux soient concernés que ce qui était prévu au départ, et que différents niveaux de formation sur les nouvelles procédures seront requis.

Recommandation du Secrétariat

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet mentionné ci-dessus au niveau du financement indiqué dans le Tableau 1, étant entendu qu'une formation supplémentaire pour les agents des douanes ne sera pas demandée au Fonds multilatéral.
